

PROCÈS-VERBAL

De la séance ordinaire du conseil de la Communauté métropolitaine de Québec, tenue au siège social de la CMQ, au 1130, route de l'Église, à Québec, arrondissement de Sainte-Foy-Sillery, à 17 h, le 18 mai 2006.

Sont présents et formant quorum:

Mme la mairesse Andrée P. Boucher, Québec, présidente
M. le maire Marcel Corriveau, Saint-Augustin-de-Desmaures, vice-président du conseil
Mme la mairesse Danielle Roy Marinelli, Lévis, vice-présidente du comité exécutif
M. le préfet Henri Cloutier, MRC de La Côte-de-Beaupré
M. le préfet Michel Giroux, MRC de La Jacques-Cartier,
M. le préfet Jean-Pierre Turcotte, MRC de L'Ile-d'Orléans
Mme la conseillère Carole Bégin-Giroux, Québec
Mme la conseillère Ann Bourget, Québec
M. le conseiller André Demers, Québec
M. le conseiller Ralph Mercier, Québec
M. le conseiller Patrick Paquet, Québec
Mme la conseillère Denise Trudel, Québec
M. le conseiller Conrad Verret, Québec
M. le conseiller Jean-Pierre Bazinet, Lévis
M. le conseiller Jean-Claude Bouchard, Lévis
Mme la conseillère Anne Ladouceur, Lévis

Est absent :

M. le conseiller Jean-Luc Daigle, Lévis, en raison de sa participation pour la Ville de Lévis au Colloque « *Les Arts et la Ville* » à Rimouski.

Sont également présents :

M. Marc Rondeau, directeur général
M^e Pierre Rousseau, secrétaire

Ouverture de la séance

Période de recueillement et la séance est ouverte et présidée par Mme Andrée P. Boucher, présidente du conseil.

Adoption de l'ordre du jour

Résolution n° C-2006-35

Sur proposition de Mme Danielle Roy Marinelli, mairesse de la Ville de Lévis, appuyée par Mme Andrée P. Boucher, mairesse de la Ville de Québec, il est unanimement résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance avec les retraits suivants :

- Le point concernant la nomination du 5^e producteur sur le Comité consultatif agricole est reporté pour vérification à la prochaine séance du conseil.
- Le point portant sur la présentation de l'Intranet de la CMQ et la géomatique est retiré en raison de sa présentation aux membres du conseil préalablement à la tenue de la séance.

Adoptée

Approbation du procès-verbal de la séance tenue le 20 avril 2006

Résolution n° C-2006-36

Sur proposition de Mme Andrée P. Boucher, mairesse de la Ville de Québec, appuyée par M. Marcel Corriveau, maire de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, il est unanimement résolu :

D'approuver le procès-verbal de la séance tenue le 20 avril 2006.

Adoptée

Virement de crédits (étudiants)

Résolution n° C-2006-37

Sur proposition de Mme Anne Ladouceur, conseillère de la Ville de Lévis, appuyée par M. Jean-Pierre Bazinet, conseiller de la Ville de Lévis, il est unanimement résolu :

D'accepter le virement de crédits d'un montant de 6 789 \$ de la catégorie *Aménagement et urbanisme* à la catégorie *Développement, promotions économiques et évènements à caractère métropolitain* au budget 2006 de la CMQ pour permettre l'engagement d'un étudiant pendant l'été 2006 au module du *Développement, promotions économiques*.

Référence : Mémoire du 3 mai 2006

Responsable : Secrétaire-trésorier

Adoptée

Modifications au registre des réunions des commissions pour 2005

Résolution n° C-2006-39

Sur proposition de M. Jean-Pierre Turcotte, préfet de la MRC de L'Île-d'Orléans appuyée par M. Jean-Claude Bouchard, conseiller de la Ville de Lévis, il est unanimement résolu :

De prendre acte du dépôt des modifications au registre des séances des commissions de la Communauté métropolitaine de Québec pour l'exercice financier 2005.

Référence : Mémoire du 8 mai 2006

Responsable : Secrétaire-trésorier

Adoptée

Adjudication du contrat de production d'images numériques satellitaires ou aéroportées

Résolution n° C-2006-40

Sur proposition de M. Henri Cloutier, préfet de la MRC de La Côte-de-Beaupré, appuyée par M. Michel Giroux, préfet de la MRC de La Jacques-Cartier, il est unanimement résolu :

D'accorder le contrat à la firme Le Groupe Alta pour la production d'images aériennes à l'échelle de 1:28 000 au montant de 88 000 \$ plus les taxes applicables, incluant la partie obligatoire du devis technique et la partie optionnelle (A), en conformité avec le document de soumission et la recommandation du comité d'évaluation des offres.

Référence : Mémoire 11 mai 2006

Certificat du

Trésorier : CT-2006-86

Responsable : Conseiller en géomatique

Adoptée

Rapport annuel 2005

Résolution n° C-2006-41

Sur proposition de Mme Danielle Roy Marinelli, mairesse de la Ville de Lévis, appuyée par M. Michel Giroux, préfet de la MRC de La Jacques-Cartier, il est unanimement résolu :

De prendre acte du dépôt du rapport d'activités 2005 de la CMQ. Le document sera finalisé en intégrant les commentaires formulés par les membres du conseil.

Référence : Mémoire du 9 mai 2006
Responsable : Coordonnateur aux communications et aux consultations

Adoptée

Bordereau d'information

Résolution n° C-2006-42

Sur proposition de M. Jean-Pierre Bazinet, conseiller de la Ville de Lévis, appuyée par M. Marcel Corriveau, maire de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, il est unanimement résolu :

De prendre acte du bordereau d'information en date du 18 mai 2006 contenant les points suivants :

- a) Procès-verbal approuvé de la séance du comité exécutif tenue le 6 avril 2006.
- b) Lettre du 7 avril 2006 de Mme. Lise Lessard, adjointe du ministre responsable de la région de la Chaudière-Appalaches, accusant réception de la résolution C-2006-17 adoptée par la CMQ le 23 mars 2006 et relative aux grands événements.
- c) Lettre du 10 avril 2006 de M. Pierre Lalumière, attaché politique à la ministre du Tourisme, accusant réception de la résolution C-2006-17 adoptée par la CMQ le 23 mars 2006 et relative au grands événements.
- d) Lettre du 28 mars 2006 de la ministre des Affaires municipales et des Régions adressée à la mairesse de Lévis en référence à la conformité du règlement de contrôle intérimaire numéro RV 2006-04-55. (Résolution C-2006-19)
- e) Lettre du 25 avril 2006 de M. Michel Giroux adressée à la présidente de la CMQ, Mme Andrée P. Boucher relativement à des déclarations de la présidente rapportées dans le journal de Québec du 21 avril 2006.
- f) Lettre du 13 avril 2006 de la ministre des Affaires municipales et des Régions adressée au préfet de la MRC de La Jacques-Cartier, M. Michel Giroux, en référence à la conformité du règlement de contrôle intérimaire 01-2003. (Résolution C-2006-21)
- g) Lettre du 27 avril 2006 de Mme Catherine Fontaine, conseillère politique pour le ministre responsable de la Capitale-Nationale accusant réception de la résolution C-2006-17 adoptée par la CMQ le 23 mars 2006 et relative aux grands événements.
- h) Lettre du 2 mai 2006 de Mme Manon Lecours, conseillère spéciale pour la ministre des Affaires municipales et des régions accusant réception du rapport financier et rapport du vérificateur de la CMQ pour l'année 2005.
- i) Lettre du 3 mai 2006 de M. Jean-Paul Beaulieu, sous-ministre aux Affaires municipales et des Régions relative à la modification du temps requis pour le traitement administratif des règlements de contrôle intérimaire visant les activités agricoles en zone agricole

- j) Liste des factures de plus de 25 000 \$ et des factures de plus de 2 000 \$ avec un total de plus de 25 000 \$ pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2005 et du 1^{er} janvier 2006 au 31 mars 2006.
- k) Extrait du procès-verbal de la séance du conseil d'agglomération de Québec tenue le 2 mai 2006 relativement à la nomination des membres au sein du conseil de la CMQ.

Adoptée

Période d'interventions des membres du conseil

Interventions de Mme Ann Bourget ainsi que de Messieurs Conrad Verret et Jean-Claude Bouchard sur le travail qui attend les membres du conseil au cours des prochains mois, et la volonté de participer aux différents travaux de la CMQ, notamment ceux sur le transport en commun métropolitain, l'élaboration du schéma d'aménagement et les questions afférentes portant sur l'environnement, le développement économique et touristique.

Intervention de Mme Denise Trudel sur l'importance pour la CMQ et les membres du conseil de s'impliquer dans les Fêtes du 400^e anniversaire de la capitale.

Intervention de M. André Demers relativement au rapport annuel en ce qui a trait aux avis donnés par la CMQ et aux études réalisées.

Période de questions du public

Aucune question du public.

Clôture de la séance

Résolution n° C-2006-43

Sur proposition de M. Ralph Mercier, conseiller de la Ville de Québec, appuyée par M. Marcel Corriveau, maire de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, il est unanimement résolu :

De lever la séance.

Adoptée

PRÉSIDENTE

SECRÉTAIRE